

Le Parc du Belvédère : un patrimoine à sauvegarder

Tous pour le Belvédère, le Belvédère pour tous



adresse: BP 549, le Belvédère 3000 Tunis,
tél et fax : (216 / 71286138) ; Email : amdbelvedere@gmail.com, site web : www.planet30

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Parc du Belvédère : un patrimoine à sauvegarder

Créé en 1891 et étendu entre 1897 et 1910, sous la houlette de Joseph Le Fournier, architecte paysagiste et jardinier en chef de la ville de Tunis, le parc du Belvédère occupe actuellement le cœur de la ville de Tunis. Il est l'apanage dans la grande tradition des jardins paysagers de XIX^{ème} siècle. Avec son patrimoine végétal provenant des 5 continents, son jardin zoologique et ses monuments célèbres en briques III^{ème} Méditerranéenne, El Koubba, les minarets, le fort central, le Centre et ses deux majestueuses portes, il s'impose aujourd'hui comme un espace inséparable de l'histoire et de la nature.

En tant que la capitale, considérer écologique du grand Tunis, espace de détente, d'éducation et de loisirs pour les citoyens, il constitue également un lieu-clé des habitants de Tunis et accueille plus de 2 millions de visiteurs par an.

Le projet envisagé

Il s'agit du Plan d'Aménagement Urbain de la Commune de Tunis (PACTU), affiché dans tous les arrondissements de la ville. Ce projet propose l'installation d'une zone verte espèce 14 voies sur une largeur de 40 à 50 m qui traverse l'espace fragile du parc, affectera significativement l'équilibre de son écosystème, déformera des composantes végétales et architecturales, perturbera les populations d'oiseaux, déstabilisera la sécurité des usagers et altérera la mémoire collective des habitants. Comme sous l'ancien régime en 1990, NCSB, actuellement, un quart de siècle plus tard, cette forme apparaît à ce projet.